**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
**Band:** 23 (1885)
**Heft:** 13

**Artikel:** [Nouvelles diverses]
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-188673

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

à son tour, à amener de grands changements dans la vie privée. Si, jadis, l'on bougeait peu, il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Le suprême bon genre est d'avoir un appartement en ville pour le gros de l'hiver, une campagne pour le printemps et l'automne, et un séjour de montagne ou de bains pour l'été. Heureux les pères de famille auxquels on ne réclame pas un séjour dans le Midi pour l'hiver !

» Tout cela tend à rendre les gens de plus en plus cosmopolites. »

On nous écrit de Clarens :

« Le *Conteur*, qui fait souvent de si justes critiques, devrait bien donner une petite leçon de français à nos notaires, juges de paix et autres fonctionnaires qui, dans leurs annonces de mises, préviennent le public que « les conditions *déposent* » en tel ou tel endroit. Il serait temps de faire disparaître de nos actes publics cette malheureuse expression. »

L'observation-ci-dessus est parfaitement juste ; il y a longtemps déjà que nous avions remarqué le mot signalé, qui ne peut être employé dans le sens de : *être déposé*.

On raconte un trait assez piquant à l'occasion des examens qui viennent d'avoir lieu dans une ville de France pour le brevet élémentaire d'instituteur. On avait donné aux candidats, dans l'épreuve de la composition française, le sujet suivant :

« — Que pensez-vous de ce proverbe : *La fin justifie les moyens ?* »

Un élève aurait répondu à peu près en ces termes :

« — J'ai faim, j'entre chez un boulanger, je demande deux sous de pain ; le boulanger se dit : voilà un homme qui est malheureux. Je vais au contraire chez un marchand de volailles et j'achète un faisan ; le marchand dit : voilà un monsieur qui a de la fortune. Donc *la faim justifie les moyens.* »

### Comment on paie les soldats chinois.

Chaque armée a son mode particulier pour payer la solde aux troupes. En France, en Italie, etc., on paie les soldats tous les cinq jours, en Allemagne tous les dix jours, en Espagne rarement, en Turquie plus rarement encore.

En Chine, on paie les soldats tous les mois. Il faut dire que l'administration ne s'occupe pas des subsistances, le soldat chinois y pourvoit lui-même; il est vrai que c'est chose facile, car il ne vit que de riz bouilli, et affecte un tiers de sa solde mensuelle, qui est de 3 taëls et demi, environ 30 fr., à son entretien ; le reste pour l'habillement, l'équipement et l'argent de poche, dont tous les soldats du monde ont généralement besoin.

La veille du paiement de la solde, le capitaine de la compagnie et son sergent-major se rendent chez un officier supérieur, qui remet en lingots d'argent ce qui revient à la compagnie. L'empire n'ayant pas d'argent monnayé, les répartitions constituent une opération trés compliquée.

Pendant toute la nuit, le capitaine, ses officiers sont occupés à la besogne du pesage et fractionnement. Comme les choses se passent très régulièrement, il faut couper en deux un morceau d'argent gros comme la tête d'une épingle. Chaque lot est enveloppé dans un papier portant le nom du soldat. Le lendemain, les hommes sont sur les rangs ; on distribue à chacun ce qui lui revient, puis le sergent-major crie : « Y a-t-il des réclamations ? » Et on rompt les rangs. Mais ce n'est pas tout ; on voit les soldats se disperser rapidement et courir chez les changeurs, qui leur donnent, pour chaque taël ou once d'argent, 5,600 pièces de monnaie passées à une ficelle.

C'est chargés comme des baudets et gais comme des Chinois que les soldats rentrent au quartier avec leurs 5,600 pièces de monnaie.

### L'ortografa fédérala.

Lè z'allemands ont lo diablio po tallematsi ein français d'aboo que l'ein sâvont pi trâi mots ; tandi que no z'autro, on ein sarâi bin onna dozanna et demi dè lâo terratchu, qu'on ne pâo pas sè décidâ d'ein derè ion. L'est veré que cein râpè on pou lo cou. Et que ne sè conteintont pas d'estraupiâ noutron dévesâ quand diont oquiè, mâ l'ont onco lo toupet dè tallematsi l'écretoura.

Onna petita bouéba, que dévesè faux-roman, po cein que l'est allemanda, que n'est pas sa fauta ; revegnâi dè férè dâi coumechons avoué on panâi, quand le reincontrè on autro petit tatset que l'arrétè on momenet po taboussi onna petita vouarba.

Aprés s'étrè de : atsi-vo ! la bouéba fâ âo valottet :

— Si tu tévines quoi étre dans mon banier, che tonne à toi ein morceau.

— Gomment veux-ti che tévine, j'sais bas qu'y a tetan.

— Tévine touchours. Le nom y commence par ein C.

— Du chambon ?

— Nut !

— Du chu, pour enrumé ?

— Ack vas ! bas pli !

— Aloo che sais bas !

— Eh pien... c'est du câteau !

### On clliou rivâ.

Lâi a dâi dzeins que s'amont pas, sein trâo savâi porquiè, et que sè cosont tot lo mau sein que pouéssont derè cein que l'ont lè z'ons contrè lè z'autro. Y'ein a dâi z'autro que ne sè kaïont pas tot à fé atant, mâ que sont adé à sè couïenâ, rein què po s'eimbétâ, et que ne sè diont què dâi z'afférès que ne font pas pliési. Coudont derè onna risarda ; mâ dein lo fond, l'est bo et bin po mortifiyî cé à quoui la diont. Tot parâi dâi iadzo sè pâovont moodrè lo bet dè la leinga d'avâi dinsè volliu quiquinâ, kâ sè pâovont férè rivâ lâo clliou âo tot fin, coumeint l'est arrevâ l'autro dzo à ne n'allemand que volliâvè eimbétâ ion dâi noutro.

Sè reincontront don l'autro demâ drâi dévant lè z'éboitons à noutron syndiquo, iô y'avâi dou caïons